

Convention Résilience Niger : Consortium MPDL-CRE Avis de recrutement du Coordinateur Convention

La Fédération Mouvement Pour la Paix-MPDL est une Organisation Non Gouvernementale apolitique, non confessionnelle et à but non lucratif de droit espagnol. Elle est née depuis 1983 et œuvre en Afrique, en Europe, en Amérique latine pour la promotion de la culture de la paix en vue de favoriser l'accès et la promotion des droits humains à tous les peuples.

MPDL est présente au Niger depuis 2007, la Fédération Mouvement Pour la Paix a débuté ses activités au Niger dans le cadre d'une convention passée avec l'Agence Espagnole de Coopération Internationale et de Développement (AECID) pour le "Programme d'attention primaire de santé dans les zones rurales de Mali et Niger". Dès lors, les activités menées par l'organisation se sont centrées sur le renforcement des capacités des Districts Sanitaires de Tahoua et de Konni, l'accès à l'eau potable, l'assainissement, l'accès aux soins en matière de santé primaire et reproductive en apportant une attention toute particulière aux populations les plus vulnérables. Depuis 2010, l'ONG Mouvement Pour la Paix met en œuvre un programme de 4 ans, 'Développement Rural et Santé Primaire et Reproductive au Mali et au Niger' financé par l'Agence Espagnole de Coopération Internationale au Développement qui va arriver à terme au 31 Décembre 2014.

MPDL en consortium avec la Croix Rouge Espagnole vient d'obtenir une subvention pour 4 ans (à compter de janvier 2015) pour un programme de « renforcement de la résilience des populations vulnérables des régions de Tahoua et de Maradi au Niger » sur financement de l'Agence espagnole de coopération internationale pour le développement (AECID). Ce programme s'articule autour de quatre axes principaux : **i)** Le renforcement des moyens d'existence durable **ii)** Le renforcement de la protection sociale centrée sur la nutrition, la santé de la reproduction, l'hygiène et l'assainissement **iii)** Le renforcement de l'autonomisation des femmes **iv)** le renforcement du système d'Alerte précoce et de réponse aux Urgences (SCAP-RU).

C'est principalement dans ce cadre que se situe le présent avis de recrutement du « Coordinateur de la Convention Résilience »

MISSION GÉNÉRALE :

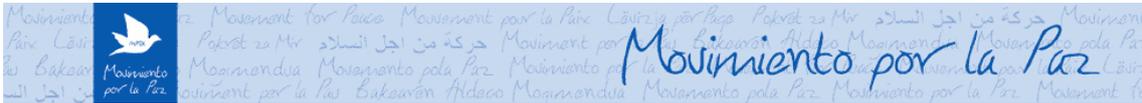
Sous la responsabilité du Chef de Mission MPDL Niger et en coordination avec le Délégué de la Croix Rouge Espagnole (CRE) dans le cadre du Comité de Direction Terrain du Consortium. Garantir la qualité et la pertinence de la mise en œuvre des interventions de la Convention Résilience Niger dans le respect des normes et standards de l'AECID et son alignement aux stratégies et politiques nationales et sectorielles en coordination et concertation avec la CRE et les partenaires dans les deux régions de Tahoua et de Maradi

Objectif 1 : Assurer une planification et mise en œuvre de qualité de la Convention

Le Coordinateur du Convenio est responsable de :

- Coordonner les processus de planification annuelle de chaque PAC avec chaque Organisation dans les deux zones d'intervention.
- L'intégration et la prise en compte des normes de l'AECID dans la mise en œuvre des actions de la Convention.
- Donner un appui technique aux responsables et acteurs de mise en œuvre de la Convention dans les deux régions.
- Assurer le renforcement des capacités des partenaires, des acteurs et entités collaboratrices sur les domaines liés aux champs d'intervention de la Convention.
- De la gestion des Ressources Humaines de la Base de Konni.
- S'assurer que les processus suivis dans le cadre de la mise en œuvre posent les bases d'une durabilité pratique des interventions.
- Renforcer les capacités du personnel responsable de l'exécution des deux organisations dans la maîtrise des processus et des approches s'adaptant au mieux aux contextes et réalités des zones d'intervention.

Objectif 2 : Contribuer à développer un système de suivi technique et économique de qualité de la Convention



Le Coordinateur du Convenio est responsable de :

- Élaborer un manuel de procédures de gestion technique et économique de la Convention en intégrant les normes de l'AECID, respectant les procédures internes de chaque organisation et les réalités des contextes des deux zones d'intervention.
- Élaborer en collaboration avec chacune des Organisations, des outils de suivi des activités comme des résultats et indicateurs en partant de la Ligne de Base établie, qui permettent une information continue, fiable et stable sur le niveau d'exécution technique et économique des activités et leurs impacts.
- Assurer le suivi technique et économique des activités avec les informations fournies par chacune des Organisations et ses partenaires.
- Élaborer et de faire signer des accords avec les partenaires et acteurs impliqués dans la mise en œuvre de la Convention dans les deux régions d'intervention.
- Appuyer les responsables de mise en œuvre à élaborer et mettre en application un plan de suivi-évaluation de la Convention dans les deux régions d'intervention.
- S'assurer que chacune des deux Organisations du Consortium systématise la planification hebdomadaire et mensuelle de ses équipes.
- Élaborer et suivre un plan détaillé de mise en œuvre de chaque PAC et dans chaque région d'intervention
- D'appuyer l'Administrateur de Base de Konni dans le suivi économique et l'obtention des justificatifs de qualité des fonds octroyés aux partenaires et acteurs de mise en œuvre.
- S'assurer à travers l'Administrateur ou Comptable de chaque Organisation ainsi que les responsables de la mise en œuvre, de l'envoi régulier selon la périodicité définie, des factures et sources de vérification demandées par les Sièges.

Objectif 3 : Contribuer à développer et rendre opérationnels des mécanismes de coordination et de cadre de concertation entre les acteurs de mise en œuvre, partenaires et bénéficiaires de la Convention Résilience.

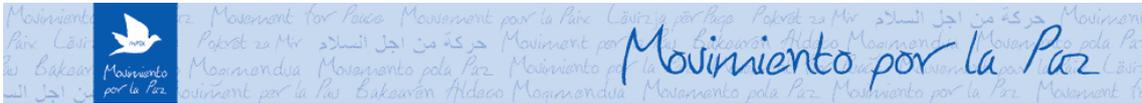
Le Coordinateur du Convenio est responsable de :

- Garantir la coordination et l'harmonisation de la globalité de l'intervention dans les deux régions. Ainsi que l'échange d'expérience et l'homogénéisation des outils de suivi technique et économique.
- Animer les cadres de concertation entre les acteurs et partenaires impliqués dans la mise en œuvre de cette Convention.
- Accompagner le comité d'exécution dans son travail et renforcer ses capacités.
- Informer régulièrement le Comité de Direction Terrain du Consortium sur l'avancement dans la mise en œuvre de la Convention.
- Mettre en place un Comité d'Exécution Terrain du Consortium pour assurer la tenue des réunions de coordination internes dans les deux Organisations (MPDL-CRE) et aussi les réunions de coordination avec les partenaires.
- Participer aux espaces de discussion comme les Clusters ayant trait aux domaines d'intervention de la Convention.
- Maintenir le contact avec les différents programmes gouvernementaux et des autres acteurs (I3N, CAC, ...) pour adapter et recadrer l'intervention suivant les orientations stratégiques et priorités sectorielles.

Objectif 4 : Assurer un système de reporting de qualité et de gestion de l'information de la Convention Résilience.

Le Coordinateur du Convenio est responsable de :

- D'élaborer en collaboration avec les Responsables des Sièges, les termes de référence des évaluations et Audits et participer à leur recrutement.
- D'assurer la fonction d'interlocuteur de l'AECID tant au niveau des Missions Pays (du Consortium MPDL-CRE) via l'OTC qu'au niveau de Madrid en concertation avec les Chefs de Mission et les Responsables au niveau du Siège.
- de la gestion et de l'archivage de la documentation justificative technique et économique des Projets dont il a la charge.
- L'élaboration des rapports techniques mensuels de la Convention
- L'élaboration des rapports de suivi annuels de la Convention suivant le format et les délais communiqués par l'AECID à travers les Missions et Sièges.



- L'élaboration des rapports annuels des PAC suivant le format et les délais communiqués par l'AECID à travers les Missions et Sièges.
- L'élaboration du rapport technique final de la Convention suivant le format et les délais communiqués par l'AECID à travers les Missions et Sièges.
- Mettre en place et harmoniser entre les deux Organisation et dans les deux régions d'intervention, un système Intranet simple et pratique d'archivage et de gestion de l'information de la Convention (sources de vérification).
- S'assurer qu'une note d'information trimestrielle sur les réalisations et le niveau d'avancement de la Convention Résilience est élaborée et partagée avec les partenaires et Autorités.
- Élaborer et partager avec l'OTC en collaboration et concertation avec les Chefs de Mission des deux Organisation, une note de synthèse des activités réalisées tous les deux mois.

CRITÈRES:

1.- Formation:

Maîtrise en Sciences Sociales et/ou Ingénierie.

Post grade en Coopération au Développement et Action Humanitaire Formation/Connaissances Cycle du Projet, Cadre logique, Agroéconomie, Résilience et Genre est vivement souhaitée.

Langues : Français (parlé et écrit), Espagnol (parlé et écrit).

La connaissance de la langue Hausa sera un atout.

Maîtrise de Microsoft Office (Word, Excel et Power Point, Spynx, Spss).

2.- Expérience Professionnelle:

- Expérience de 4 ans au minimum en coopération internationale tant dans les Organismes multilatéraux que dans les ONGs.
- Une expérience dans la gestion du cycle des projets dans les domaines de la résilience, de la protection sociale, de la sécurité alimentaire, le développement rural et genre.
- Une expérience de travail en Afrique subsaharienne, de préférence au Sahel.
- Expérience dans la gestion des projets ou programmes financés par la Coopération espagnole est valorisée.
- Maîtrise des méthodologies relatives à la gestion du cycle de projet, surtout celles utilisées dans la coopération internationale en particulier la Coopération espagnole.
- Une expérience en gestion et exécution de Projets d'Action Humanitaire sera également valorisée.
- Expérience en coordination et gestion des équipes multidisciplinaires.

CONDITIONS DU POSTE:

- Résidence à Konni avec des déplacements fréquents à Niamey, Maradi et Madrid.
- Vacances : 23 jours ouvrables + 1 semaine de Noël + 2 jours de ponts annuels + 3 jours pour convenance personnelle.
- 1 billet d'avion tous les 6 mois pris en charge par l'Organisation pour les ressortissants des autres pays autres que le Niger.
- Salaire en fonction de la grille salariale de MPDL et prime mensuelle d'expatriation.
- Assurance Santé.

RÉCEPTION DES CANDIDATURES :

- Envoyer CV + lettre de motivation + 2 références professionnelles au Responsable Desk Niger à Madrid : i.ortega@mpdl.org avec copie au Chef de Mission du Niger : niger@mpdl.org
- Date limite de réception : 8 janvier 2015.